

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2015

---

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 587

présenté par  
M. Sirugue  
-----

### ARTICLE 23 QUATER

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« notamment en ce qui concerne les »

les mots :

« relatives notamment aux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.